

# Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir

Autor(en): **Biaudet, J.-C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **26 (1954-1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-869936>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# ETUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Etudes de Lettres N<sup>o</sup> 94

---

---

## LOUIS-NAPOLÉON A LA CONQUÊTE DU POUVOIR

*Leçon inaugurale, prononcée le 31 octobre 1955 à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, par M. le professeur Jean-Charles Biaudet, titulaire de la chaire d'histoire moderne et contemporaine.*

Comme la plupart des révolutions qui réussissent, la révolution de Février 1848 avait été une surprise. Le gouvernement s'était effondré plus encore par son indécision et son incapacité que sous les coups de la foule irritée. Louis-Philippe n'osa pas défendre par les armes une monarchie qu'il ne sentait pas légitime. La République remplaça la royauté, le suffrage universel le vote censitaire.

Le nouveau régime commença par quelques mois d'anarchie bienveillante. Il avait triomphé en proclamant la Fraternité. Il était l'aurore d'une ère nouvelle, qui serait une ère de bonheur. Cette « candeur des sentiments », cette « bonne volonté innocente »<sup>1</sup> se combinaient avec la plus terrible confusion des idées qui se puisse, et avec une inexpérience complète de la vie politique. Bientôt, il fallut déchanter. La réalité apparut derrière le rêve. Les oppositions se dressèrent : rivalité entre la province et Paris, rivalités des conceptions politiques et sociales, rivalités aussi entre ceux qui, installés au pouvoir par un accident, veulent s'y maintenir à tout prix et ceux qui, à leur tour, voudraient s'y tailler une place. Le gouvernement provisoire, débonnaire, manquait pour le moins d'habileté. « Il y a eu des révolutionnaires plus méchants, dira Tocqueville, que ceux de 1848, mais je ne pense pas qu'il y en ait jamais eu de plus sots ! »<sup>2</sup>

En avril 1848, les élections à l'Assemblée constituante sont faites sous l'influence de la peur de l'extrême-gauche. Sur près de neuf cents députés, une centaine de socialistes seulement, quelque deux cent cinquante monarchistes — légitimistes et orléanistes —, plus de cinq cents républicains modérés, républicains d'occasion pour le plus grand nombre. Les éléments révolutionnaires de la capitale ont l'impression que, comme en 1830, on leur escamote la victoire. Le divorce entre le peuple de Paris et la nouvelle assemblée est pour ainsi dire absolu.

Le conflit éclatera à propos des « Ateliers nationaux ». Le vaste projet de socialisation conçu sous ce nom par Louis Blanc est réduit, par la majorité bourgeoise du gouvernement, aux proportions d'un simple chantier de chômage. Le droit au travail, c'est-à-dire au salaire, devient un simple droit à l'assistance; alors que la misère est atroce et que la législation ouvrière n'est, nulle part, efficace, alors que la question sociale est réelle et qu'elle se pose avec urgence. Les ouvriers sont mécontents. En même temps, les industriels s'alarment, la bourgeoisie dans son ensemble s'inquiète d'une révolution politique en passe de tourner à la révolution sociale.

L'immense espérance que la République avait fait naître est vite déçue. Le gouvernement et l'Assemblée ont peur, peur des idées socialistes, peur des désordres, peur de Paris. Cette peur les pousse à agir. La fermeture des « Ateliers nationaux », le 21 juin, entraîne, comme on y comptait bien, l'insurrection des ouvriers parisiens et va permettre la répression. Le soulèvement de la capitale, véritable guerre sociale dont il faut chercher l'explication avant tout dans la misère et dans le désespoir, est véritablement noyé dans le sang par le général Cavaignac. Paris maté, une violente répression suit dans la France entière et, cette fois, partout, le socialisme naissant est étouffé. Il ne sera plus désormais qu'une sorte d'épouvantail, le « spectre rouge » écrira Romieu en 1851,<sup>3</sup> qu'il suffira d'agiter sous les yeux des bourgeois et des paysans pour les entraîner à la réaction.

La France d'ailleurs, dans son ensemble, était profondément conservatrice. L'opinion n'était pas républicaine. Elle avait admis la République parce que rien ne l'attachait à la famille d'Orléans, mais elle entendait bien, par là, une république bourgeoise. Elle ne voulait pas d'un régime qui menaçât la propriété et la religion.

Le gouvernement du général Cavaignac dévie vers la droite et la plupart des députés modérés, suivant le mouvement de l'opinion, se rapprochent des conservateurs orléanistes, de ceux qui s'intitulent le parti de l'Ordre, avec un O majuscule. La France est prête à se donner, sans histoires, à l'homme qui assurerait sa tranquillité.

\* \* \*

A Sainte-Hélène, évoquant le 18 brumaire, Napoléon I<sup>er</sup> a écrit un jour : « Lorsqu'une déplorable faiblesse et une versatilité sans fin se manifestent dans les conseils du pouvoir; lorsque, cédant tour à tour à l'influence des partis contraires, et vivant au jour le jour, sans plan fixe, sans marche assurée, il a donné la mesure de son insuffisance, et que les citoyens les plus modérés sont forcés de convenir que l'Etat n'est plus gouverné; ... alors une inquiétude vague se répand dans la société, le besoin de sa conservation l'agite, et ... elle semble chercher un homme qui puisse la sauver... Que ce sauveur impatientement attendu donne tout à coup un signe d'existence..., les obstacles s'aplanissent devant lui et tout un grand peuple, volant sur son passage, semble dire : Le voilà ! »<sup>4</sup>

Quoi qu'en assure Napoléon, ce sauveur providentiel ne se trouve pas toujours. En décembre 1848, il se trouva; et il était de la famille même de l'empereur !

Louis-Napoléon Bonaparte est né à Paris, le 20 avril 1808, d'Hortense Beauharnais et, officiellement, de Louis Bonaparte, roi de Hollande, le troisième frère de Napoléon. Sa première enfance, il la passe à Paris, à la cour, puis la chute de l'Empire l'oblige, comme tous les Bonaparte, à quitter la France.

Il vit sa jeunesse dans l'exil, à Constance, à Augsbourg, à Rome, à Arenenberg, près d'une mère qui le gâte, dans une atmosphère de tendre affection qui contribue à développer chez lui — enfant doux et timide — une sensibilité déjà presque malade; dans une atmosphère aussi remplie des souvenirs de l'aventure impériale, qui exerce sur lui — enfant rêveur et renfermé — une influence très profonde. L'éducation qu'il reçoit est bien davantage cependant celle d'un fils de famille que celle d'un prétendant, mondaine et non pas politique. Il acquiert là cette aisance, faite d'une parfaite maîtrise de soi, qui est la marque de l'homme du monde. Une chose étonne seulement : s'il écrit fort bien, il ne sait pas parler et il prononce le français avec un accent souabe qui ne manquera pas de frapper et de choquer ses compatriotes et qu'il gardera jusqu'à la fin.

Il perd son frère aîné en Italie, en 1831, alors qu'ils s'étaient jetés tous deux, avec une fougue très juvénile, dans le soulèvement populaire des Romagnes. En 1832, la mort du duc de Reichstadt fait de lui — car son vieil oncle Joseph ne compte pas, et moins encore son père, le roi Louis — l'héritier de l'empereur. Jusqu'alors il n'était que proscrit, proscrit enthousiasmé, comme tant d'autres, pour la liberté. Maintenant, il est prétendant.

Sans bruit, sans ostentation, prudemment mais sans hésitation, il se prépare à régner. Pour cela, son séjour en Suisse ne lui est pas

inutile. Il fait en Thurgovie, où la crise a été particulièrement chaude en 1830 et où il est mêlé à une vie politique locale très active, ses premières expériences. Sa personne, son nom, ses idées, qui le rendent sympathique à la population, et aussi la bonté généreuse de sa mère, lui valent la bourgeoisie thurgovienne. Au plus fort du débat sur la revision du Pacte fédéral, en 1833, le nouveau citoyen fait paraître des *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*,<sup>5</sup> pleines de remarques judicieuses, même si la préoccupation essentielle de leur auteur est, par-dessus la Suisse, de critiquer le régime de la France et la politique de Louis-Philippe. Ce n'est pas tout ; en 1830, 1832, 1833, il suit, comme volontaire, sous les ordres du colonel Dufour, les cours de l'Ecole centrale militaire de Thoune et, en 1834, le gouvernement bernois le nomme capitaine d'artillerie. Il étudie avec soin l'art militaire et il acquiert très vite une compétence incontestable dans la théorie de l'artillerie. Un *Manuel d'artillerie*,<sup>6</sup> qu'il publie en 1836, dédié à ses camarades les officiers de l'Ecole de Thoune, mais destiné aussi, par-dessus les Suisses, aux Français, lui vaut une certaine réputation.

A la lecture des œuvres que l'empereur a écrites à Sainte-Hélène, et dans lesquelles les souvenirs se mélangent étrangement aux songes et au désir de frapper les imaginations de la postérité, au contact aussi de quelques survivants de la Révolution et de l'Empire, Louis-Napoléon s'est formé une sorte de théorie politique. Son idée, c'est que le peuple est souverain. Le peuple, au suffrage universel, a le droit de se prononcer sur le régime qu'il veut. Mais ce souverain ne gouverne pas. Tout ce qu'il peut faire, c'est confier le pouvoir à un homme, à un homme tout puissant et responsable, qui exerce seul la souveraineté au nom de celui qui la lui a donnée.

La monarchie plébiscitaire, expression de la volonté populaire, voilà ce qui, pour lui, assure l'ordre public et la prédominance de l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Elle s'oppose avant tout au régime parlementaire, dont elle doit éviter les défauts : querelle des partis, coalition des intérêts, entraves apportées à l'exercice de l'autorité. Elle est, en somme, une sorte de despotisme éclairé.

Le prince Louis-Napoléon n'avait pas grande expérience des dictatures et il mesurait mal, sans doute, les dangers de ce genre de régime. Son esprit généreux se laissait entraîner par le rêve, sans s'arrêter aux difficultés.

Le rêve d'ailleurs, chez lui, s'accompagne d'une sorte de fatalisme, ou plutôt d'une sorte de prophétisme, au sens hébreu de ce mot. Il se croit une mission, la mission de gouverner la France comme héritier du premier Bonaparte, et pour le plus grand bien, naturellement, de la France et de l'humanité.

Cette mission, à laquelle il est prédestiné, il tente de la remplir une première fois en 1836. Les circonstances pouvaient sembler favorables. Les souvenirs de l'Empire, étouffés sous la Restauration, se manifestaient au grand jour depuis 1830. Le gouvernement de Louis-Philippe, sans se douter que l'arme était à deux tranchants, croyait pouvoir exploiter à son profit la gloire impériale.

Le 30 octobre 1836, avec deux ou trois amis seulement, Louis Bonaparte tente de soulever la garnison de Strasbourg pour marcher sur Paris. Il se lance, avec un joli courage, dans une entreprise conçue avec la plus incroyable légèreté, et qui ne pouvait pas réussir. Prisonnier, on ne lui fait même pas l'honneur d'un jugement : il est expédié en Amérique, avec un petit viatique.

De retour en Suisse l'année suivante, pour la mort de sa mère, Louis-Napoléon fait d'Arenenberg un centre d'intrigues bonapartistes et devient l'occasion, en 1838, entre la Confédération et la France, d'un conflit tendu jusqu'à la guerre. L'opinion suisse n'admet pas que Louis-Philippe prétende obtenir des cantons l'expulsion d'un citoyen thurgovien. Vingt mille soldats français sont massés dans le Jura. Vaud et Genève mobilisent, le colonel Guiger de Prangins est nommé général... mais le prince, nullement fâché d'avoir été ainsi mis en vedette et de passer pour une victime, décide de se rendre en Angleterre. Son départ met fin à l'incident.<sup>7</sup>

A Londres, il fait plus que jamais figure de prétendant. Il reçoit beaucoup, travaille aussi, écrit dans les journaux, publie des brochures, qui disent toutes la même chose : l'Empire, c'est l'ordre, c'est la gloire, c'est la prospérité, c'est la liberté. Tout cela en 1840, au moment où le gouvernement de Louis-Philippe, persistant à se servir de la gloire napoléonienne, a décidé d'aller chercher à Sainte-Hélène les cendres de l'empereur pour les ramener à Paris.

Louis-Napoléon juge l'heure venue d'un nouveau complot. Il est d'ailleurs au bout de ses ressources; la vie qu'il mène lui coûte très cher; l'héritage de sa mère est mangé; les banquiers anglais ne feront pas toujours crédit. Quelques fidèles sont réunis — les anciens compagnons de l'aventure de Strasbourg —, un yacht est loué et, le 6 août 1840, on débarque à l'aube sur la plage de Boulogne. Moins de trois heures plus tard, après avoir à nouveau risqué sa vie avec une réelle insouciance, Louis-Napoléon est prisonnier.

Cette fois, le gouvernement de Louis-Philippe n'ose pas laisser l'attentat impuni. Le prince et ses complices sont renvoyés devant la Cour des pairs. Comme tant de procès politiques, celui de Louis Bonaparte tourne au profit de l'accusé — qui se pose publiquement en défenseur de la souveraineté du peuple —, et au détriment de



l'autorité, qui s'entend dire des choses désagréables. Tout le monde est condamné, le prince à la détention perpétuelle; ce qui lui permet encore d'avoir le dernier mot, quand il fait remarquer à ses juges qu'en France, rien n'est perpétuel !

L'échec lamentable, l'échec ridicule des folles entreprises de Strasbourg et de Boulogne n'a enlevé à Louis Bonaparte aucune de ses illusions. Il est plein de la force de celui qui se croit prédestiné. Enfermé au fort de Ham, bien gardé — par quatre cents soldats —, il ne pense qu'à l'avenir et il consacre tout son temps au travail intellectuel. Il fait alors, dira-t-il plus tard, à trente-deux ans, son « université ».<sup>8</sup> En fait, il lit beaucoup, mais, si son information s'étend, elle demeure superficielle.

A côté de l'histoire, il s'intéresse surtout aux questions économiques et sociales. Ses séjours en Angleterre lui ont révélé le spectacle nouveau des effets sociaux de la grande industrie naissante. Il n'ignore pas quelle est, en France aussi, la misère du monde ouvrier. Sensible, pitoyable, il s'émeut et il en vient à penser que l'Etat a le devoir d'intervenir pour diriger l'économie publique, pour défendre les faibles contre les forts, les consommateurs contre les producteurs, les ouvriers contre les patrons qui les exploitent. En 1842, dans une brochure — car le gouvernement, qui le laisse écrire, le laisse aussi publier —, dans une brochure sur la question des sucres,<sup>9</sup> il esquisse déjà la théorie moderne du pouvoir d'achat des masses, et en 1844, dans une petite étude d'une trentaine de pages à peine, mais qui fera sensation et qui s'intitule *Extinction du paupérisme*,<sup>10</sup> il imagine un système qui n'est pas sans analogie avec celui des kholkoses russes, et il se révèle comme un des premiers adeptes de ce qui est aujourd'hui l'économie dirigée. Tout seul, et singulièrement en avance sur son temps, il « jette les bases d'une espèce de socialisme national. Il ajoute aux thèmes du socialisme et du nationalisme celui de l'homme prédestiné, qui incarne la Nation ».<sup>11</sup>

Mais la prison cependant, malgré tant de travaux, finit par lui peser. Il a pu dire, en y entrant, qu'il s'y trouvait à sa place : « Avec le nom que je porte, il me faut l'ombre d'un cachot, ou la lumière du pouvoir. »<sup>12</sup> Maintenant, il a envie d'en sortir. On lui laisse entendre, fin 1845, que s'il demandait sa grâce, on la lui accorderait. Soucieux de sa dignité — et aussi de l'avenir —, il se refuse à une démarche humiliante. Il ne lui reste qu'à s'évader. Le 25 mai 1846, avec la complicité de son médecin et de son valet de chambre, en plein jour, avec un sang froid imperturbable, transformé en maçon, des sabots aux pieds, une planche sur l'épaule, la pipe à la bouche, il traverse les cours du château pleines de soldats, passe devant les sentinelles, gagne la

Belgique et puis Londres. Rien de plus populaire, en France, qu'un évadé !

A Londres, le prince ne semble pas vouloir reprendre immédiatement ses projets. Il se venge de ses six années d'isolement en s'adonnant au plaisir avec fureur, et il attend.<sup>13</sup> C'est ainsi que la Révolution de 1848 est pour lui, comme pour tant d'autres, une surprise.

\*  
\*      \*

La Révolution de 1848 était républicaine et l'idée de République, au premier moment, s'était imposée à tous. Le prince ne pense pas autrement. Tout de suite, il arrive à Paris et il proclame son dévouement à la cause qui vient de triompher. On a voulu voir là de l'hypocrisie. Rien n'est moins certain. La République laissait la place aux ambitions d'un Bonaparte. Napoléon a été — et jusqu'en 1808 — le premier magistrat d'une république ! Cette république, bien sûr, ce n'est pas celle que l'on entendait, par exemple, dans le canton de Thurgovie du temps que Louis-Napoléon en était citoyen. Cette république, c'est la République consulaire, c'est même, peut-être, la République guidée par un empereur dont il traçait l'ébauche, en 1832, dans ses *Réveries politiques*.<sup>14</sup> Cette réserve faite, il est républicain.

Ses intentions étaient si claires cependant, et son nom si retentissant, que le gouvernement lui intime l'ordre de repasser la frontière. Il s'incline, et il renonce à se présenter, en avril, aux élections à l'Assemblée constituante. Il se réserve.

Aux élections complémentaires de juin, sans s'être présenté, il est élu dans quatre départements : la Seine, l'Yonne, la Charente-inférieure et la Corse. Ici déjà, l'ambiguïté du personnage apparaît. « Si les travailleurs, à Paris, le prenaient pour un socialiste, ce n'était certainement pas la même image de lui qu'acclamaient les paysans de l'Yonne et de la Charente ». <sup>15</sup> Louis Bonaparte n'use pas de son succès. La situation politique n'est pas claire ; il craint de se compromettre. Tout en faisant savoir à l'Assemblée — phrase hautaine et obscure — « si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir », il refuse son élection.<sup>16</sup>

Ce refus devait le servir. N'étant pas député, il échappe à toute responsabilité dans les sanglantes journées de Juin où, aux yeux du peuple, Cavaignac et les républicains modérés se perdent définitivement. Son abstention toutefois n'est que momentanée. De nouvelles élections complémentaires ont lieu en septembre. Cette fois, il rentre en scène et, sans moyens — il est pour ainsi dire ruiné —, sans par-



tisans — il n'existe pas de parti bonapartiste et il n'a que deux ou trois amis —, il est élu dans cinq départements, gagnant partout des voix sur son élection précédente.

Sans bruit, il prend sa place dans l'assemblée, sur les bancs de la gauche. « Ma conduite, déclare-t-il, sera toujours inspirée par le devoir, toujours animée par le respect de la loi. Ma conduite prouvera ... que nul ici plus que moi n'est résolu à se dévouer à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la République. »<sup>17</sup> Sur quoi, il délaisse les travaux de l'Assemblée constituante pour s'occuper à gagner — ce qui est bien plus important — l'opinion publique. L'élection du président de la République doit se faire, le 10 décembre, au suffrage universel. Il est candidat.

Sa position est extraordinaire. A la masse des paysans, des ouvriers, des petits bourgeois de province, les programmes et les combinaisons importent peu. Le nom de Napoléon, lui, répond à quelque chose ! Tout de suite les préfets ont signalé l'effet « magique » qu'il produit partout.<sup>18</sup> Le paysan est dans une situation assez sombre, généralement endetté, parfois même craignant la faim. Il est mécontent et déçu ; il se laisse prendre à la vieille légende napoléonienne. Pour l'ouvrier, Louis-Napoléon s'oppose aux riches, aux patrons ; il est son homme. Une chanson — c'est souvent le cas — dit assez bien ce que pense la France à la veille de l'élection :

*La souffrance a fait prendre en grippe  
La jeune Révolution  
Comme ce vieux sorcier Philippe,  
Et nous nommons Napoléon !*<sup>19</sup>

L'Assemblée et les hommes politiques qui sont à la tête des partis voient parfaitement ce qui se prépare. Le candidat des modérés était Cavaignac. Depuis juin, sa popularité a considérablement baissé sur la gauche, et la droite, quant à elle, n'entend pas le soutenir : il est « républicain dans la moelle des os »<sup>20</sup> et ne se prêterait jamais au retour de la monarchie ! Qui choisir alors ? Un héros de la guerre d'Algérie, comme le maréchal Bugeaud ou le général Changarnier ; le premier est légitimiste, impossible ; et le second n'est pas assez populaire.

D'ailleurs, le Bonaparte, s'il est élu, pourquoi en avoir peur ? C'est un imbécile, chacun le sait. Après Strasbourg, après Boulogne, comment le prendre au sérieux ! Et surtout après les quelques balbutiements maladroits — le « discours de Suisse », dira Montalembert<sup>21</sup> — qu'il a prononcé un jour, avec son accent étranger et d'un air em-

barrassé, devant une Assemblée accoutumée à d'autres mérites oratoires ! Personne ne parle de lui sans sourire. Au lendemain des élections de septembre, parodiant la célèbre proclamation du golfe Juan, Doudan écrit à Mme d'Haussonville : « La linotte impériale vole de clocher en clocher ».<sup>22</sup> « Sabre de bois », « Croquemitaine », « Bonaparte de la foire », dit-on chez les Broglie !<sup>23</sup> Où sont donc ses Marengo et ses victoires, demande Lamartine !<sup>24</sup> Et les militaires, les fameux « généraux d'Afrique » ? Ils traitent de haut le pauvre capitaine des milices bernoises. Peut-on être officier suisse !

Thiers est plus sérieux. Mais pour lui aussi Louis-Napoléon est un « crétin », un crétin seulement dont il s'agit de tirer profit. « Nous lui donnerons des femmes, confie-t-il à Molé et à ses amis du parti de l'Ordre, et nous le conduirons ».<sup>25</sup> Plus tard, le duc de Broglie, le fidèle partisan de la famille d'Orléans, avouera le calcul de ceux qui se croyaient alors les plus habiles : « Nous pensions... qu'après nous être servis de la popularité de son nom pour renverser les usurpateurs révolutionnaires de février 1848 et raffermir les bases de la société ébranlée, nous conserverions la puissance de l'arrêter le jour où il voudrait transformer le pouvoir qu'on lui confiait pour le bien public en instrument de sa grandeur personnelle ».<sup>26</sup>

Pendant que les hommes politiques rivalisent de subtilités, Louis-Napoléon mène tranquillement sa campagne. Il reçoit beaucoup, il se montre partout, il dépense sans compter la fortune que sa maîtresse, miss Howard, a mise à sa disposition. Il est convaincu qu'on peut faire, de toute une série de notions conçues jusqu'alors comme antithétiques : liberté, ordre, gloire, humanité, bien-être, etc., une sorte de mélange où chacun trouvera sa part.<sup>27</sup> Sans se compromettre avec personne, il fait des promesses à tout le monde.

Aux partisans de l'ordre établi, il assure « un gouvernement juste et ferme, qui rétablisse l'ordre dans les esprits comme dans les choses ; qui protège efficacement la religion, la famille, la propriété, bases éternelles de tout ordre social ». A ceux que cet ordre social, précisément, ne satisfait pas, il parle de réformes possibles, d'économies, de diminution des impôts, de « donner du travail aux bras inoccupés », de « pourvoir à la vieillesse des travailleurs par des institutions de prévoyance », d'introduire dans les lois industrielles des améliorations qui tendent à fonder le bien-être de chacun sur la prospérité de tous ».

Après un couplet sur l'armée — car tout ceci se trouve dans son manifeste<sup>28</sup> —, il affirme que la paix est son plus cher désir et il proclame, à l'intention de ceux que le souvenir de brumaire pourrait inquiéter, qu'il n'est point un ambitieux qui rêve à l'Empire : « Elevé dans les pays libres, à l'école du malheur, je resterai toujours fidèle

aux devoirs que m'imposeront vos suffrages... Quel que soit le résultat de l'élection, je m'inclinerai devant la volonté du peuple. »

L'élection, le 10 décembre, fut un triomphe. Le prince obtient 5 434 500 voix, la majorité dans tous les départements sauf quatre, les trois quarts des suffrages exprimés, plus du cinquante-six pour cent de tous les électeurs ! Cavaignac n'a que 1 448 000 voix, Ledru-Rollin 370 000, Raspail 37 000, Lamartine 18 000 ! La France s'est prononcée. Dix jours plus tard, le 20 décembre, Louis-Napoléon prête serment. Il est président de la République.

\*

\*     \*

L'homme qui s'installe à l'Élysée a exactement quarante ans. Il mesure un mètre soixante-dix, mais paraît moins grand car ses jambes sont courtes et lui donnent une démarche hésitante. Il a les cheveux et les sourcils châains, de grosses moustaches blondes, tombantes, point encore effilées comme il les portera plus tard. Son visage est ovale, le nez très grand, les lèvres épaisses, le teint pâle, les yeux gris, petits, insaisissables, « ternes et opaques, dira Tocqueville, comme ces verres épais destinés à éclairer la chambre des vaisseaux, qui laissent passer la lumière mais à travers lesquels on ne voit rien ». <sup>29</sup> Il a la tête enfoncée dans les épaules et portée en avant, le dos voûté. Il donne l'impression d'être — ce qu'il est en réalité — un viveur fatigué.

Que pense-t-il ? Secret, comme ceux qui ont vécu plus ou moins solitaires et qui ont souffert de cette solitude, mystérieux, comme ceux qu'anime une foi mystique dans la fatalité de leur destinée, il ne se confie à personne. « Si je l'avais épousé, écrit la princesse Mathilde, sa cousine, qui a été sa fiancée, il me semble que je lui aurais cassé la tête pour savoir ce qu'il y avait dedans ». <sup>30</sup> Toujours maître de lui, il est impénétrable. Son silence surtout impressionne. « Il m'écoutait volontiers, dit encore Tocqueville, sans laisser apercevoir l'impression que produisait sur lui mon langage ; c'était son habitude. Les paroles qu'on lui adressait étaient comme les pierres qu'on jette dans un puits ; on en entendait le bruit, mais on ne savait jamais ce qu'elles devenaient ». <sup>31</sup>

En cette fin de décembre 1848, Louis-Napoléon touche au pouvoir. Il y est arrivé d'une manière qui peut paraître étrange. Au début de l'année, il était un proscrit à peu près complètement inconnu en France ; en septembre, il faisait son entrée dans la vie politique ; trois mois plus tard, il est président de la République. Cette destinée est tout le contraire cependant d'une improvisation. Il y a longtemps

que le prince pense à ce jour, qui le confirme dans le sentiment de sa mission. Il lui reste maintenant à réaliser ses desseins.

Président au rôle subordonné, il sera dans trois ans, au lendemain du 2 décembre 1851, le maître de la France. On a expliqué cette conquête du pouvoir par un machiavélisme consommé, et comme le résultat d'une conjuration admirablement menée et qui avait joué tout le monde. Il convient certes de ne pas diminuer l'habileté de Louis-Napoléon, ni de mésestimer les qualités dont il fera preuve dans la partie — difficile — qu'il va jouer; mais, il y a autre chose, et qui est plus important. Le monde politique, le personnel parlementaire, les classes dirigeantes de 1848 sont sans assises profondes dans le pays. Le succès du prince, au contraire, n'a pas été le succès d'un parti, ou d'une partie de la France. Il a obtenu la majorité partout, dans les campagnes et dans les villes. Il est l'élu du pays tout entier. C'est là une force incontestable.

Il n'empêche qu'au lendemain de son élection, comme la veille, Louis Bonaparte est seul. Les adorateurs du soleil levant, naturellement, se sont précipités à l'Elysée, ses camarades d'aventure sont là aussi, mais il est seul en face de l'Assemblée; il est, politiquement parlant, un homme isolé.

Son premier ministère ressemble comme un frère au dernier ministère de Louis-Philippe. Il n'est pas composé d'hommes à lui — il n'y en a pas encore; il lui est imposé par le parti de l'Ordre. C'est un ministère orléaniste conservateur, pour qui le président — le duc de Broglie vient de le dire — n'est qu'un mannequin dont il s'agit d'utiliser la popularité.

Louis-Napoléon est le premier à constater que ce sont ses ministres qui gouvernent et non pas lui, que ses initiatives populaires, taxées de socialisme, sont toutes arrêtées ou enterrées, qu'on veut le tenir le plus possible à l'écart des affaires. Le prince ne fait pas d'éclat. Il s'efface devant les « notables », qui sont les plus forts; il observe les vieux routiers du pouvoir; il s'instruit.

L'élection de l'Assemblée législative le 13 mai 1849 — qui remplace la Constituante de 1848 — est une victoire pour le parti de l'Ordre. Le pays écarte l'ancienne majorité modérée de l'Assemblée constituante comme il a écarté, le 10 décembre, Cavaignac, le candidat de cette majorité. Il n'y a pas encore de candidats bonapartistes; ce sont les conservateurs, légitimistes et orléanistes, qui l'emportent. Sur sept cents députés, quatre cent cinquante monarchistes, et cent quatre-vingts démocrates seulement, les « montagnards ». Le président se trouve en face d'une Assemblée plus opposée encore à ses idées et à sa personne que la précédente; à nouveau, il s'incline, il cède.

« Posséder une volonté aussi inflexible que la fatalité même..., mais, en même temps, savoir s'arrêter, ajourner, reculer, sans aucun embarras de vanité personnelle ni d'orgueil », tel est, dira Barrot, un des traits de son caractère.<sup>32</sup>

Le président se prête, avec une facilité extrême parce qu'il est un homme d'ordre et d'autorité, à toutes les mesures réactionnaires que l'Assemblée adopte contre le « parti montagnard », qui est décapité, et il approuve aussi l'expédition de Rome. Mais, en même temps, il veille à garder ses distances et, par-dessus ses ministres, à prendre contact avec le pays. Il se montre partout, à Paris, en province, visite des chantiers, des hôpitaux, des casernes, inaugure des chemins de fer, distribue de l'argent et des décorations, et ne manque jamais, dans des discours bien préparés, d'affirmer son loyalisme en face du monarchisme des conservateurs. Écoutons-le, le 22 juillet, à Ham, devant la forteresse où il a été prisonnier :

« Aujourd'hui, qu'élu par la France entière, je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, ma témérité contre les lois de ma patrie, et c'est avec bonheur que, dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leur pays ».<sup>33</sup>

Ce loyalisme, il est probablement sincère. Les chefs de la majorité conservatrice, ceux qu'on appelle les « burgraves » et qui croient toujours qu'ils pourront se servir de lui, poussent le président, trois fois au moins, en mai, en juin et en juillet 1849, à faire un coup de force, « à renverser, d'accord avec eux et à frais et profits communs, la République ».<sup>34</sup> On lui assurerait, à lui, d'importants avantages, et on établirait un régime qui se rapprocherait du régime de Juillet. Le prince ne veut rien entendre ; qu'elles viennent de Thiers, de Molé, de Montalembert ou de Changarnier, il écarte toutes les suggestions.

Dès lors cependant, ses rapports avec le ministère et avec l'Assemblée deviennent de plus en plus froids. Il en a assez d'être traité en monarque anglais. Autour de Morny — son demi-frère —, de Fould, de Baroche, un « parti de l'Elysée » commence à se constituer. Il va lui permettre de secouer enfin la tutelle que lui impose le parti de l'Ordre. Le 31 octobre 1849, pour un incident comme il y en avait eu



beaucoup déjà, il renvoie ses ministres et les remplace par un ministère extra-parlementaire, sans président du conseil. D'un geste, que la constitution lui permet et qui n'est que l'application stricte de la loi, il rétablit l'unité du pouvoir exécutif. Il est le chef du gouvernement, la politique du gouvernement, ce sera désormais sa politique.

Mais c'est aussi, maintenant, le conflit inévitable avec l'Assemblée. Les monarchistes comprennent, enfin, que Louis Bonaparte n'entrera pas dans leur jeu, ne se prêtera pas plus que Cavaignac ne l'aurait fait à la restauration qu'ils souhaitent, qu'il n'est pas « ce sot, ce fou, ce butor » que M. Thiers avait cru...<sup>35</sup> Le duel va durer deux années.

\*  
\*     \*

C'est l'Assemblée qui commence par marquer des points. Elle craint avant tout le suffrage universel. Le mandat du président prend fin en avril 1852 ; il n'est pas rééligible, mais si le peuple, en masse, se prononce cependant pour lui, que vaudra devant ce vote un pauvre article de la constitution ? Il faut tenter d'éviter cela. En mai 1852 aussi, l'Assemblée elle-même doit être réélue ; il y aura, cette fois, des candidats bonapartistes ; il faut essayer de leur enlever le plus de voix possible. Le 31 mai 1850, l'Assemblée vote une nouvelle loi électorale : le suffrage universel demeure sur le papier ; en fait, c'est, sans le nom, le retour au vote censitaire. Pour être électeur, il faudra trois ans, au lieu de six mois, de résidence dans la commune, et cette résidence sera attestée par l'inscription sur les registres de l'impôt. Du coup, sur dix millions d'électeurs, on en supprime trois, des ouvriers surtout, qui sont encore généralement nomades. « Anzin n'aura pas à se plaindre, dit Thiers en riant ; sur onze mille électeurs, je ne lui en retranche que neuf. »<sup>36</sup>

Mais ce qui fait la faiblesse des monarchistes, c'est leur division. « Le monarque des uns n'est toujours pas du goût des autres »<sup>37</sup> et, pendant que les chefs royalistes passent leur temps à l'étranger, en conciliabules avec Chambord et avec Joinville pour tenter une impossible « fusion », le président plus avisé, multiplie les tournées en France, et en particulier dans les régions républicaines. « Pour moi, dit-il à Saint-Quentin, le 9 juin, l'ordre, c'est le maintien de tout ce qui a été librement élu et consenti par le peuple ; c'est la volonté nationale triomphant de toutes les factions. »<sup>38</sup> Toujours, partout, il cherche à établir une sorte de communion entre le pouvoir et le peuple. C'est alors qu'il fait, à un légitimiste, cette remarque caracté-

ristique : « Vos amis s'éloignent de moi, M. de Rességuier ; croyez bien qu'ils se trompent. Seul je dispose des vraies forces du pays et seul je pourrais donner à la Droite la popularité qui lui manque... Les classes élevées ne comprennent pas le peuple. Aussi ne sont-elles pas comprises par lui et, de là, tous nos malheurs ». <sup>39</sup>

Vers la fin de 1850, le prince possède déjà une véritable clientèle. Il dispose d'un certain personnel politique. Il peut compter sur l'administration. Il lui faut encore s'assurer l'armée. Si la troupe partout l'acclame, et l'accueille souvent même aux cris de « Vive l'Empereur », peu d'officiers lui sont acquis. Le général Changarnier, malgré la loi, est à la fois commandant de la Garde Nationale et commandant de la division de Paris. Il jouit sur les cadres de l'armée d'une très grande autorité. Hostile au président depuis que ses ouvertures ont été repoussées, il ne cache pas qu'il se fait fort, si l'Assemblée le lui demande, d'aller enfermer à Vincennes celui qu'il traite, depuis longtemps, de « Thomas Diafoirus ». <sup>40</sup> Le 9 janvier 1851, sans suivre les conseils de personne, le président, d'un simple arrêté, supprime le double commandement de Changarnier et nomme deux nouveaux titulaires pour les deux postes séparés.

L'Assemblée, hors d'elle, désapprouve le gouvernement. Louis-Napoléon garde tout son sang-froid. Appliquant la règle parlementaire, il sacrifie son cabinet et le ministre de la guerre qui a signé le décret; mais il ne revient pas — et c'est là ce qui compte — sur sa décision. « L'Assemblée nationale perd du terrain à vue d'œil », note le 20 janvier l'ambassadeur d'Autriche dans son journal. <sup>41</sup>

En face d'une Assemblée dont la majorité est divisée, qui se perd en discussions, et qui donne au pays le spectacle de son impuissance et de ses partis pris, le président seul semble savoir ce qu'il veut. Ce qu'il veut, il ne tarde plus d'ailleurs à le demander, et à la fois à l'Assemblée et au pays : c'est la revision de la constitution, l'abrogation de l'article 45, qui interdit sa réélection, et un aménagement de ses pouvoirs qui lui assure une assez longue durée et le libère de certaines contraintes financières. « A sa grande idée de se croire prédestiné à restaurer l'Empire, s'ajoutait toujours, dira Karl Marx en 1852, pour la compléter, celle que le peuple français était prédestiné à payer ses dettes ». <sup>42</sup>

Légalement, dès 1851, une revision de la constitution est possible, si l'Assemblée le décide à la majorité des trois quarts de ses membres. De province, où les tournées et les discours du président portent leurs fruits, les pétitions arrivent en masse en faveur de la revision. On redoute les élections générales de mai 1852. La « poussée à gauche » est un fait qui n'échappe à personne et on craint un peu partout le

triomphe de la « Sociale ». Sans peine, plus d'un million et demi de signatures sont réunies.

A l'Assemblée, c'est autre chose. Quelques hommes seulement, comme le duc de Broglie, Barrot ou Tocqueville, seraient favorables, par crainte de l'anarchie ou de la dictature, à un compromis avec le prince ; mais ni les Républicains, ni les Monarchistes ne veulent les suivre. Le 19 juillet, la proposition de revision est rejetée et le ministère blâmé d'avoir osé la recommander.

Entre les deux pouvoirs en conflit, c'est maintenant une question de force. Louis-Napoléon, s'il ne veut pas abandonner la partie, doit jouer le tout pour le tout. Son entourage — Morny, Persigny — l'y pousse depuis longtemps, mais il y répugne lui-même. Il envisage un moment de profiter des vacances de l'Assemblée, en septembre, pour la dissoudre et proposer au peuple une revision de la constitution. Mais Carlier, le préfet de police, n'est pas sûr, Magnan, le commandant de la Garde Nationale, ne veut pas prendre de responsabilités, et le général de Saint-Arnaud, à qui il vient de confier le commandement des troupes de Paris, estime qu'une telle opération, au moment où les députés sont dans leurs circonscriptions, « c'est courir le risque d'avoir autant de foyers de résistance qu'il y a de départements. »<sup>43</sup>

Le président revient alors à une solution légale. Il demande à ses ministres — c'est sa dernière carte — de proposer à l'Assemblée d'abroger la loi électorale du 31 mai 1850 et de rétablir le suffrage universel. Son cabinet n'ose pas le suivre. Il le renvoie et le remplace, le 26 octobre, par un ministère de comparses, de gens qui lui sont entièrement dévoués, et dans lequel Saint-Arnaud prend le portefeuille de la Guerre. Maupas est nommé préfet de police. Si l'Assemblée ne cède pas, tout est prêt, cette fois, pour un coup d'Etat.

L'Assemblée est à deux doigts de se déjuger : à une majorité de sept voix à peine — 355 contre 348 —, elle rejette, le 13 novembre, le rétablissement du suffrage universel.

Dès lors, c'est fini. Le courant bonapartiste ne peut plus être détourné et jamais coup d'Etat ne fut plus attendu. « La bourgeoisie de Paris, écrit Sainte-Aulaire à Barante, attend assez impatientement qu'on jette l'Assemblée à la rivière... Je voudrais seulement que ce fût au printemps, à cause des amis que j'y ai et que je ne voudrais pas enrhummer. »<sup>44</sup>

Fixé au 17 novembre, puis au 20, puis au 25, le coup a lieu le 2 décembre, pour l'anniversaire d'Austerlitz. Il s'exécute avec une précision remarquable. Louis Bonaparte est maître de la situation, l'Assemblée est dissoute, le suffrage universel rétabli. Convoqués pour qu'ils donnent au président les moyens d'établir une nouvelle consti-

tution, nettement anti-parlementaire, les électeurs se prononcent les 21 et 22 décembre. La France approuve, par 7 439 000 oui contre 646 000 non seulement, celui qui n'a cessé, depuis trois ans, de s'adresser à elle et de proclamer sa foi dans le recours au pays.

\*  
\*     \*

Au terme de cette lente, mais délibérée, ascension de Louis-Napoléon vers le pouvoir, si une conclusion s'impose, c'est bien la fixité, la constance de la pensée politique du prince. Son idée fondamentale, la base idéologique de sa politique, c'est la souveraineté populaire. Avant 1848, tous ses écrits en témoignent; après 1848, en face de l'Assemblée, c'est au peuple qu'il s'adresse; en 1851, contre l'Assemblée, c'est au peuple qu'il en appelle; et c'est sur le peuple, maintenant, qu'il va fonder son pouvoir.

Ce pouvoir sera personnel, mais la France l'aura bien voulu. A la différence du premier Bonaparte — et même si le coup d'Etat du 2 décembre, dans son exécution, est un complot militaire —, ce n'est pas par l'armée que Louis-Napoléon est arrivé au pouvoir. C'est par le peuple français lui-même. La politique autoritaire qu'il représentait répondait au désir de la France. Plus qu'un président de la République, c'est un empereur qu'elle avait choisi.

J.-C. BIAUDET.

## NOTES

<sup>1</sup> Charles Seignobos, *La Révolution de 1848* (dans Ernest Lavisse, *Histoire de France contemporaine*, t. VI), Paris, Hachette, 1921, p. 4.

<sup>2</sup> Alexis de Tocqueville, *Souvenirs* (éd. Luc Monnier), Paris, Gallimard, 1942, p. 102.

<sup>3</sup> Auguste Romieu, *Le spectre rouge de 1852*, Paris, Ledoyen, 1851.

<sup>4</sup> *Œuvres de Napoléon I<sup>er</sup> à Sainte-Hélène* (dans *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XXX), Paris, Imp. Nationale, 1869, pp. 361-362.

<sup>5</sup> *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*, par Napoléon-Louis-C. Bonaparte, Paris, Levavasseur, 1833.

<sup>6</sup> *Manuel d'artillerie à l'usage des officiers d'artillerie de la République helvétique*, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, capitaine au régiment d'artillerie du canton de Berne, Zurich-Strasbourg-Paris, 1836.

<sup>7</sup> Voir Jean-Charles Biaudet, *La Suisse et la monarchie de Juillet, 1830-1838*, Lausanne, F. Roth, 1941, pp. 433-525.

<sup>8</sup> Fernand Giraudeau, *Napoléon III intime*, Paris, Ollendorff, 1895, p. 93.

<sup>9</sup> *Analyse de la question des sucres*, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, Paris, Association de librairie, 1842.

<sup>10</sup> *Extinction du paupérisme*, par Louis-Napoléon Bonaparte, Paris, Pagnerre, 1844.

<sup>11</sup> Pierre Dominique, *Louis-Napoléon et le coup d'Etat du Deux-Décembre*, Paris, Sfelt, 1951, p. 48.

<sup>12</sup> Cité par H. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, t. I, Paris, Plon, 1895, p. 210.

<sup>13</sup> « Parce que la fortune m'a trahi deux fois ma destinée ne s'accomplira que plus sûrement; j'attends », écrit-il à sa cousine Lady Douglas. Cité par Paul Duchon, *Les élections de 1848*, d'après les correspondances inédites du prince Louis-Napoléon et de M. de Persigny, dans la « Revue de Paris », 1<sup>er</sup> mars 1936, p. 31.

<sup>14</sup> *Œuvres de Napoléon III*, t. I, Paris, d'Amyot, 1864, pp. 371-387.

<sup>15</sup> Henri Guillemin, *Le coup du 2 Décembre*, Paris, Gallimard, 1951, p. 42.

<sup>16</sup> Lettre du 14 juin au président de l'Assemblée nationale. *Œuvres de Napoléon III*, t. III, p. 13.

<sup>17</sup> Discours du 25 septembre 1848. *Œuvres de Napoléon III*, t. III, p. 20.

<sup>18</sup> Charles-H. Pouthas, *Démocraties et capitalisme 1848-1860* (dans Louis Halphen et Philippe Sagnac, *Peuples et civilisations*, t. XVI), Paris, Presses universitaires de France, 1948, p. 1113.

<sup>19</sup> Cité par Georges Duveau, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, 1946, p. 44.

<sup>20</sup> Duc de Broglie, *Mémoires*, t. I, Paris, Calmann Lévy, 1938, p. 210.

<sup>21</sup> Rapporté par le comte de Hübner, *Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le Second Empire, 1851-1859*, Paris, Plon, 1905, p. 57.



- <sup>22</sup> Ximènès Doudan, *Mélanges et Lettres*, t. III, Paris, Calmann Lévy, 1877, p. 224.
- <sup>23</sup> Duc de Broglie, *op. cit.*, p. 208.
- <sup>24</sup> « Pour arriver à un 18 brumaire, dans le temps où nous sommes, il faut deux choses : de longues années de terreur en arrière, et des Marengo, des victoires en avant », assure Lamartine à l'Assemblée, le 6 octobre 1848, dans son grand discours en faveur de l'élection du président de la République au suffrage universel. *Le Moniteur universel, journal officiel de la République française*, 7 octobre 1848, p. 2738, col. 1.
- <sup>25</sup> Rapporté par Emile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. II, Paris, Garnier, 1897, p. 110.
- <sup>26</sup> Duc de Broglie, *op. cit.*, p. 230.
- <sup>27</sup> Voir Karl-Heinz Bremer, *Der sozialistische Kaiser*, dans « Die Tat », Iéna, t. XXX, juin 1938, pp. 160-171.
- <sup>28</sup> *Œuvres de Napoléon III*, t. III, pp. 24-28.
- <sup>29</sup> Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, p. 191.
- <sup>30</sup> Jacques Droz, Lucien Genêt et Jean Vidalenc, *Restaurations et Révolutions, 1815-1871*, Paris, Presses universitaires de France, 1953, p. 126.
- <sup>31</sup> Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, p. 209.
- <sup>32</sup> Odilon Barrot, *Mémoires posthumes*, t. II, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Charpentier, 1875, p. 76 et p. 231.
- <sup>33</sup> Discours prononcé à Ham le 23 juillet 1849. *Œuvres de Napoléon III*, t. III, pp. 89-90.
- <sup>34</sup> Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, p. 207.
- <sup>35</sup> Duc de Broglie, *op. cit.*, p. 231.
- <sup>36</sup> Emile Ollivier, *op. cit.*, p. 282.
- <sup>37</sup> Henri Guillemin, *op. cit.*, p. 166.
- <sup>38</sup> *Œuvres de Napoléon III*, t. III, p. 134.
- <sup>39</sup> Comte de Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, t. I, Paris, Perrin, 1888, pp. 582-583.
- <sup>40</sup> A. Granier de Cassagnac, *Souvenirs du Second Empire*, t. I, Paris, Dentu, 1879, p. 59.
- <sup>41</sup> Comte de Hübner, *op. cit.*, p. 6.
- <sup>42</sup> Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis-Bonaparte*, Paris, Ed. sociales, 1945, p. 42.
- <sup>43</sup> Comte Fleury, *Souvenirs*, t. I, Paris, Plon, 1897, p. 151.
- <sup>44</sup> Baron de Barante, *Souvenirs*, t. VII, Paris, Calmann Lévy, 1899, p. 560-561.